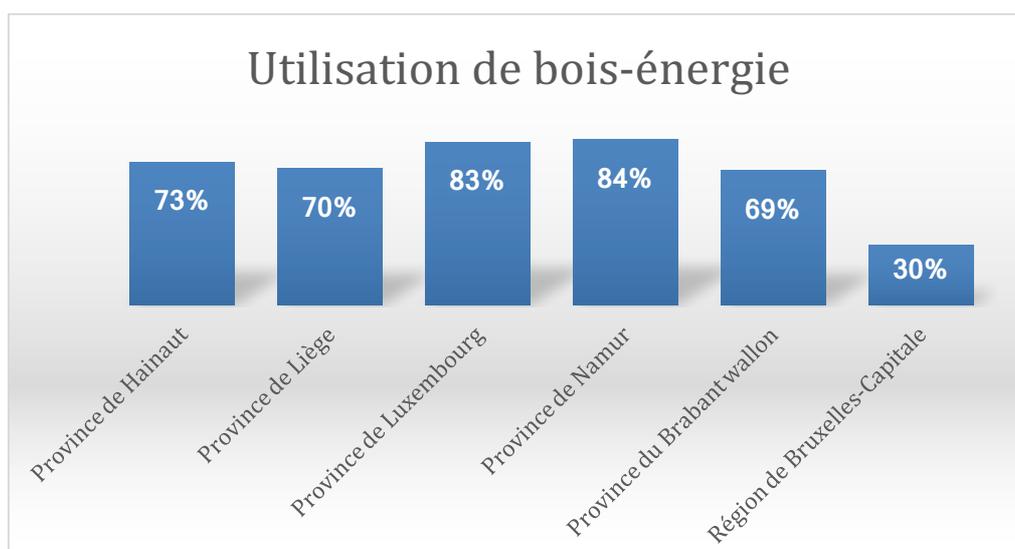


Statistiques sur le chauffage résidentiel au bois en Wallonie et à Bruxelles

Cette enquête a été réalisée par le Cluster TWEED (leboisenergie.be) en collaboration avec Wikipower auprès des ménages wallons et bruxellois. Elle vise à apporter des statistiques récentes (octobre 2017) au secteur des poêles et chaudières à bois ou à pellets. 1092 répondants ont participé à l'étude.



Ce sont dans les provinces du Luxembourg (83%) et de Namur (84%) que l'utilisation de bois par les ménages afin de se chauffer est la plus fréquente.

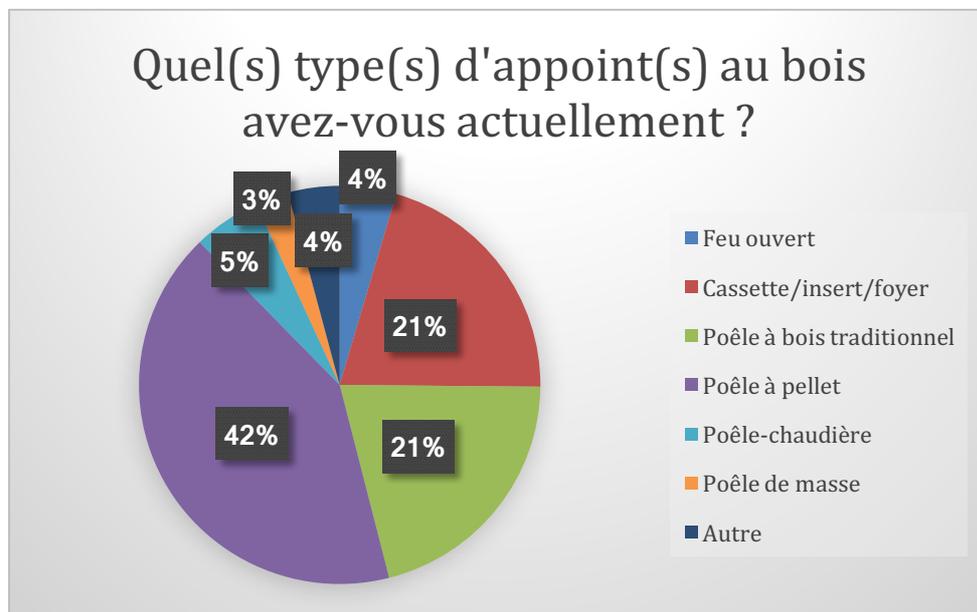
Les provinces du Luxembourg et de Namur font partie des 3 provinces disposant le plus de ressources forestières. La province de Liège dispose également de surfaces boisées, mais cela ne se traduit pas dans ces chiffres.



72,5% des foyers qui ont répondu ont recours aux bûches ou pellets pour se chauffer. 18,9% de ceux-ci les utilisent exclusivement pour se chauffer, sans avoir recours à d'autres combustibles (fossiles, électricité). Le mazout et le gaz représentent respectivement 40,2% et 29,6% des systèmes de chauffage. Les autres systèmes de chauffage sont principalement assurés par l'électricité avec un peu plus de 10% (accumulation, pompe à chaleur, ...).

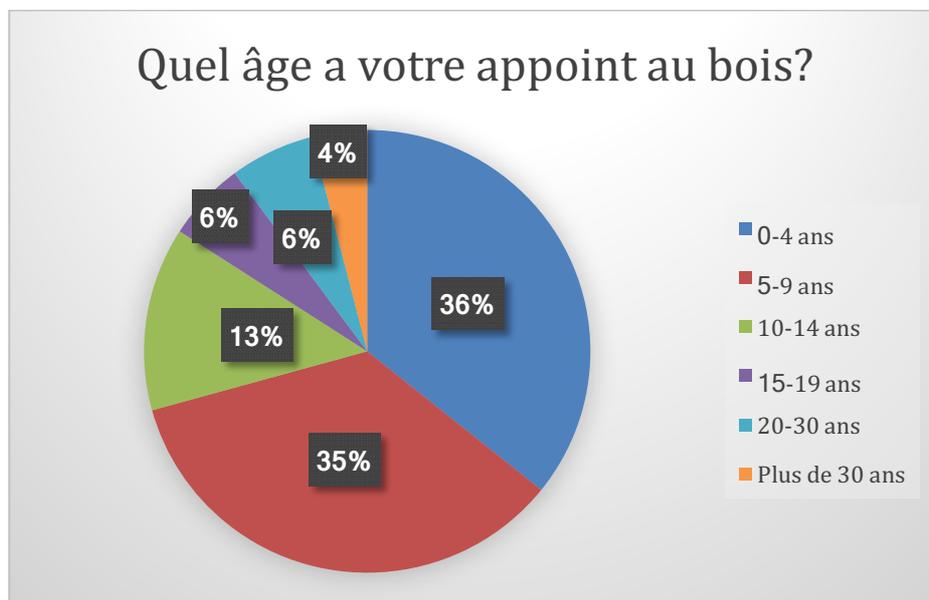
Ces pourcentages montrent que le chauffage au bois est fréquent en Wallonie, en appoint, mais également en principal (= unique source de chaleur). Il est cependant à noter que les personnes ayant répondu à ce sondage peuvent être considérées comme sensibilisées au secteur de l'énergie, en ce compris la filière du développement durable (puisqu'ayant déjà participé à des actions de Wikipower spécialisé dans ce domaine). Ces chiffres sont donc à relativiser.

La consommation moyenne annuelle de bois sous forme de bûches est de 5,35 stères et d'un peu plus de 2 tonnes de pellets par ménage sondé.



En termes d'appareils d'appoint au bois, on constate que le poêle à pellets séduit puisqu'il occupe 42% du total. Les poêles et inserts à bûches se situent au même niveau, avec 21% chacun, soit la moitié du précédent. Des appareils tels que les poêles-chaudières et poêles de masse représentent seulement quelques pourcents de même que les feux ouverts.

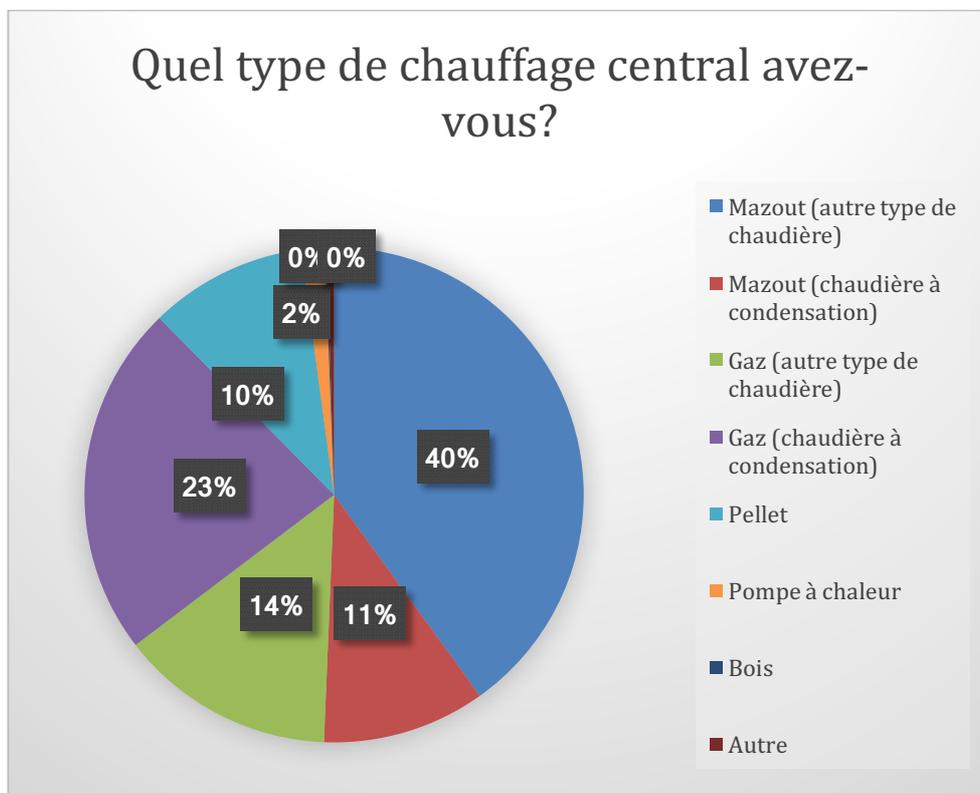
Les parts de marché des deux combustibles principaux sont presque équivalentes. Le pellet, avec ses nombreux avantages, a su se faire une place de choix auprès des consommateurs. Les feux ouverts ont quasi disparu du panorama technologique, ce qui est une bonne chose pour l'environnement et le portefeuille des utilisateurs. Les poêles-chaudières et les poêles de masse sont des solutions qui permettent, dans certains cas, de se passer d'une chaudière pour chauffer son habitation.



Plus de deux tiers des systèmes d'appoint au bois des répondants ont moins de 10 ans (et 36% moins de 4 ans) ! Seuls 10% de ceux-ci ont plus de 20 ans.

À la lecture de ce graphique on serait tenté de dire que le parc d'appareils d'appoint est relativement à jour. Néanmoins, on peut supposer que les personnes possédant les appareils les plus anciens sont également les plus âgées. Le sondage ayant été réalisé via internet, il est probable qu'elles n'aient pas été touchées par cette enquête. Le pourcentage d'appareils anciens serait dès lors sous-estimé.

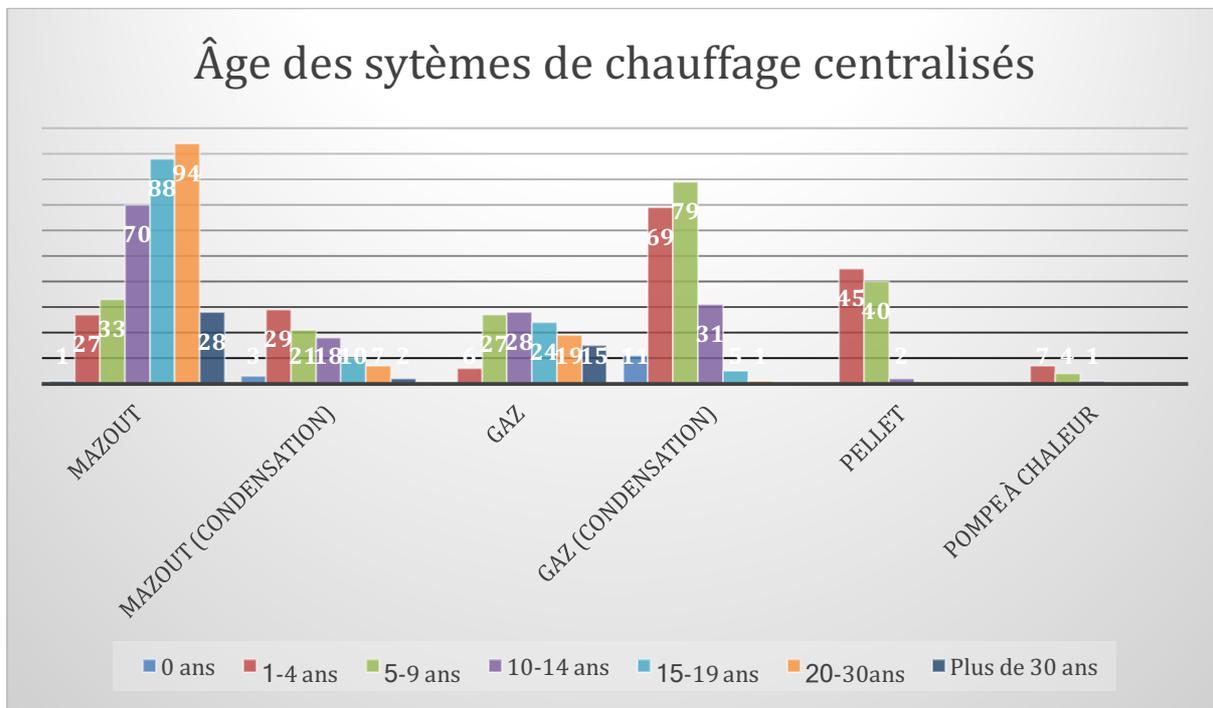
Dès lors, on peut raisonnablement affirmer que plus d'un tiers des ménages peut encore substantiellement diminuer son empreinte écologique en optant pour un appareil récent, respectant les normes réglementaires actuelles. En effet, plus les appareils sont récents, plus ils sont performants et plus leurs émissions sont limitées.



Au niveau des systèmes de chauffage central, les combustibles fossiles sont largement en tête avec plus de 50% pour les chaudières au mazout (dont 11% à condensation) et 37% pour les chaudières au gaz (dont 23% à condensation). Avec 10%, les chaudières à pellets se placent juste avant les pompes à chaleur (2%).

Le mazout et le gaz sont malheureusement toujours largement en tête des combustibles de systèmes centralisés utilisés en Wallonie. Ceci s'explique par différents facteurs :

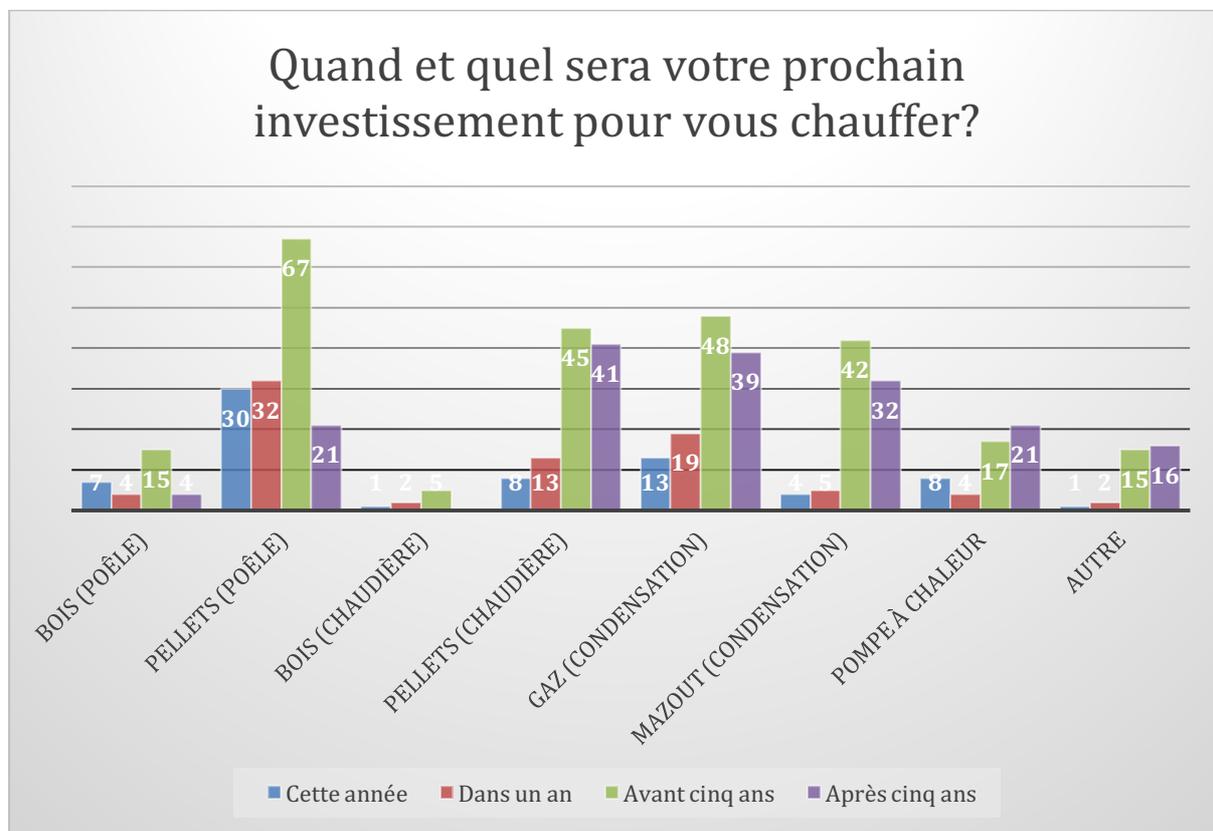
- Tout d'abord, les prix très faibles dont ils jouissent actuellement.
- La facilité de raccordement au gaz dans les (grandes) villes.
- Inversement, le mazout est souvent l'alternative privilégiée dans les environnements extra-urbains.
- Enfin, se chauffer aux pellets demande de la place au sec pour leur stockage.



Les chaudières traditionnelles au mazout en plus d'être les plus fréquentes sont également les plus âgées. Les nouvelles installations au mazout sont à condensation. Les chaudières au gaz récemment mises en service sont à condensation même si des installations classiques perdurent. La chaudière à pellets se fait petit à petit une place sur le marché lors de ses 10 dernières années.

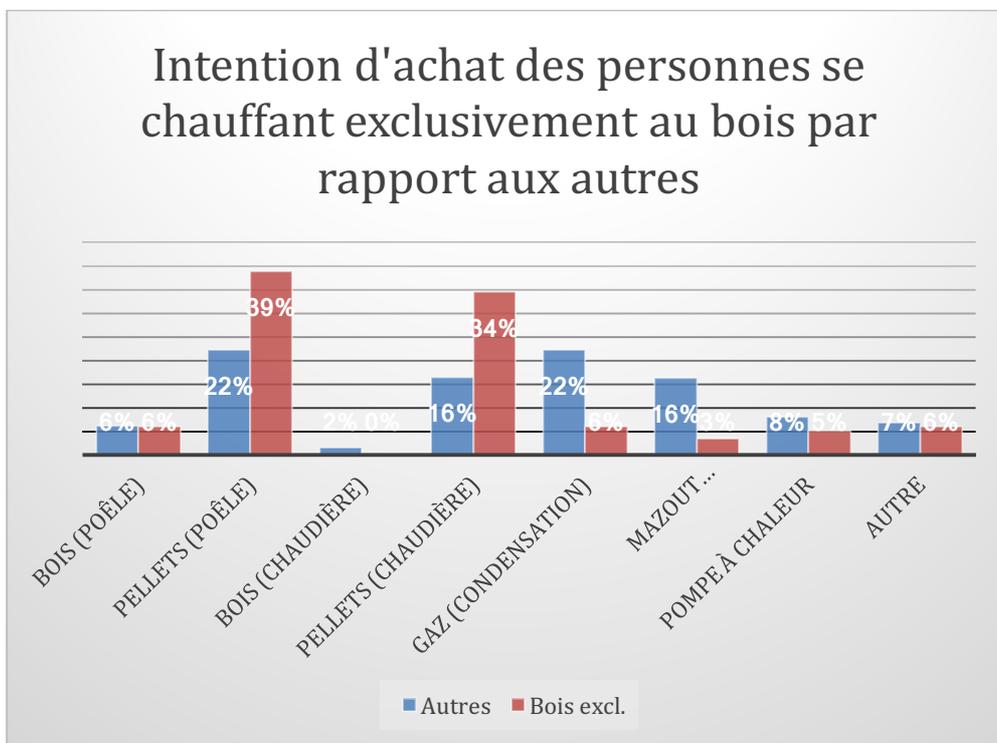
En termes d'émissions atmosphériques et de rendements, les chaudières au mazout traditionnelles, surtout les anciennes, sont les pires élèves de la catégorie. Et ce sont évidemment les plus représentées. Si les chaudières à gaz (condensation) sont difficiles à concurrencer, en termes de rendement et de coûts notamment, la chaudière à pellets dispose de capacités (rendement, environnement) pour remplacer les moins récentes fonctionnant au mazout.

Quand et quel sera votre prochain investissement pour vous chauffer?



La plupart des investissements sont souhaités endéans les 5 ans, peu importe la technologie et le combustible. Ce sont les poêles à pellets qui rencontrent le plus de succès en termes de volonté d'achat, notamment à court terme. Viennent ensuite successivement les chaudières au gaz (condensation), les chaudières à pellets et les chaudières au mazout (condensation). Les poêles à bois (bûches) et les pompes à chaleur ferment la marche devant les chaudières à bûches.

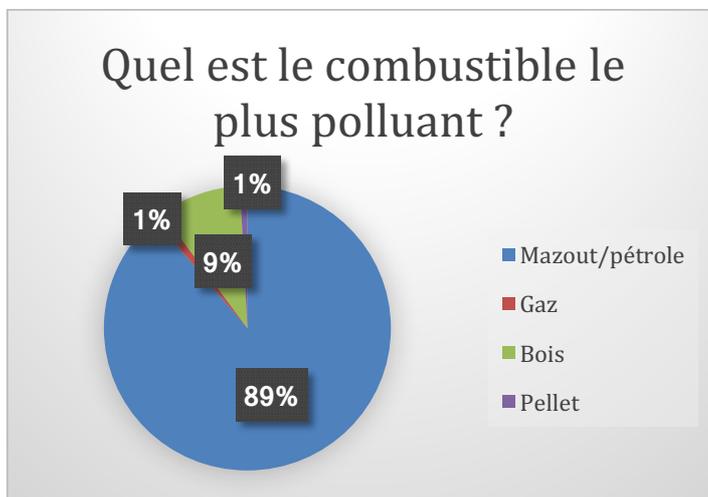
Ce graphique marque l'indéniable intérêt qu'ont les consommateurs envers les pellets, pour les chaudières, mais principalement pour les poêles. Aujourd'hui, ceux-ci dominent aisément le poêle (insert, cassette, ...) à bûches dans les solutions d'appoint. Pour les solutions de chauffage centrales, les pellets concurrencent directement le gaz et le mazout, ce qui est de bons augures pour les années à venir au vu des avancées technologiques encore possibles.



Les personnes ayant recours uniquement au bois pour se chauffer souhaitent poursuivre dans cette direction puisque les installations à combustibles fossiles ne collectent que 6% (gaz) et 3% (mazout) des intentions d'achat.

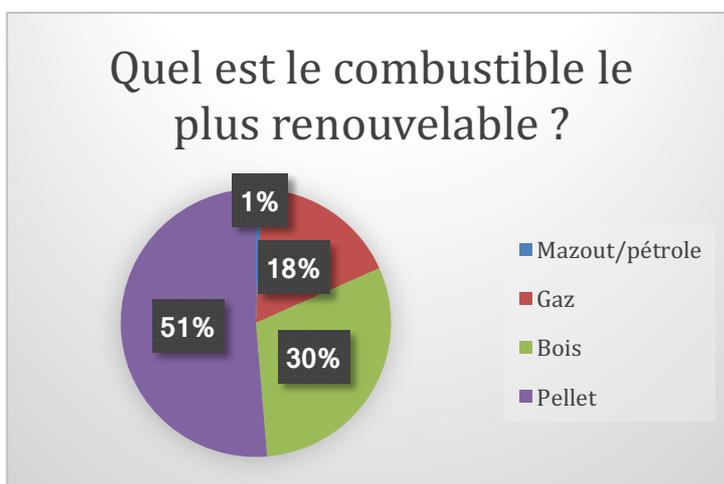
Ce résultat montre que le ménage se chauffant au bois est satisfait de son choix et assure sa confiance envers ce combustible (pellets principalement) pour son prochain achat. Les autres ménages sont plus indécis, mais marquent néanmoins un intérêt pour les solutions basées sur le bois-énergie.

Opinions diverses:



Le mazout est vu à juste titre comme étant le combustible le plus polluant par 89% des personnes interrogées. Le gaz et le pellet, avec 1%, jouissent d’une meilleure image que le bois (9%).

Le bois est considéré comme le combustible le plus polluant par presque un dixième des sondés. Aucune précision n’est apportée grâce à une question complémentaire, dommage. Une communication sur cet aspect devrait être envisagée auprès des consommateurs.



Le pellet est considéré comme étant le plus renouvelable (« moins nocif pour la planète sur le long terme ») devant le bois. 18% des sondés avancent le gaz pour répondre à cette question. Le mazout termine avec 1%.

Respectivement, 2% et 9% des personnes ayant répondu pensent que le mazout et le gaz sont produits en Belgique. Ces pourcentages s’élèvent à 91% pour le bois et 98% pour le pellet.



TWEED – cluster Technologie Wallonne Energie - Environnement et Développement durable

Rue Natalis, 2
4020- Liège
BELGIUM

e-mail : info@clustertweed.be
tel. : +32 4 242 47 60
BE0 896.051.752

À travers le dernier graphique, mais également à partir d'autres résultats (ci-dessus), on constate que le gaz, de manière générale, jouit d'une très bonne image auprès d'une partie de la population. Sans doute, est-ce le résultat d'une communication marketing bien maîtrisée ? (« Vous êtes prêt pour demain », combinaison avec les énergies renouvelables, ...)

Enfin, le pellet est considéré comme étant le combustible le moins cher (47%) devant le bois bûches (26%), le gaz (21%) et le mazout (6%).

Dans la pratique, le bois bûche reste la solution la moins coûteuse.